



Implemented by

**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

**COMMUNIQUÉ FINAL DES TRAVAUX DE LA TRENTE-  
SEPTIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL  
BIODIVERSITÉ D'AFRIQUE CENTRALE  
« GTBAC-37 »**

**Yaoundé, République du Cameroun, du 21 au 23 février 2024**

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Groupe de Travail Biodiversité d’Afrique Centrale a tenu sa trente-septième réunion (GTBAC-37) du 21 au 23 Février 2024 à Yaoundé, République du Cameroun. Cet atelier a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d’Afrique Centrale (COMIFAC) avec l’appui technique et financier de la coopération technique allemande à travers le Projet Régional GIZ d’appui à la COMIFAC. Les objectifs principaux assignés au GTBAC-37 étaient de valider le Guide sous-régional pour la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal et d’autres décisions pertinentes de la CoP15 CDB et d’examiner les points inscrits à l’ordre du jour de la vingt-sixième réunion du SBSTTA (SBSTTA-26).

Il s’agissait spécifiquement au cours de cet atelier de :

- faire l’état de la mise en œuvre des recommandations du GTBAC-36 ;
- analyser les différents thèmes à examiner lors du SBSTTA-26 et adopter les positions communes des pays de la COMIFAC ;
- faire l’état des lieux du processus de révision des Stratégies et Plans d’Actions Nationaux de la Biodiversité en alignement au cadre mondial pour la biodiversité ;
- faire un point sur les conclusions et recommandations des réunions sous-régionales, régionales et internationales en lien avec la CDB;
- examiner et valider le Guide sous-régional de mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal et d’autres décisions pertinentes de la CoP15 CDB ;
- élaborer et valider la feuille de route 2024 du GTBAC.

Ont pris part à cette rencontre, les Points focaux de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, et du Protocole de Nagoya sur l’Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA), des pays de l’espace COMIFAC suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale, RCA, RDC, et Tchad. Y ont également pris part, les membres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des personnes ressources, les membres des organisations de la Société Civile dont, (REJEFAC, REPALEAC, REPAR, et REFADD), et les partenaires au développement (GIZ, UICN, TRAFFIC, WCS et WWF).

Les travaux ont été organisés en deux (2) phases, notamment :

- la cérémonie d’ouverture ;
- les sessions en plénières et en groupes des travaux.

### 1. CÉREMONIE D’OUVERTURE

L’atelier a démarré par la cérémonie d’ouverture au cours de laquelle deux allocutions ont été prononcées : celle de **Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN**, Secrétaire Exécutif Adjoint de la

COMIFAC et le discours d'ouverture de **Docteur NANA ABOUBAKAR DJALLOH**, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun.

Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC a, dans son propos préliminaire, exprimé sa satisfaction pour l'opportunité qui lui est offerte de prendre la parole afin de souhaiter la bienvenue et un agréable séjour en terre d'hospitalité de la République du Cameroun. Après avoir fait observer une minute de silence en la mémoire du regretté, **Simon PATAMAKEM**, assistant au Point Focal Biodiversité du Cameroun. Il a souligné que cette réunion se tient dans un contexte marqué par la mobilisation de la communauté internationale pour la mise en œuvre du cadre mondial pour la Biodiversité Kunming-Montréal. Il a saisi également l'occasion pour exprimer la profonde gratitude de la COMIFAC aux partenaires, pour leurs appuis constants à la COMIFAC et ses Etats membres. Ensuite, il a rappelé que cette rencontre constitue une étape importante non seulement pour la mise en œuvre du cadre mondial Biodiversité en Afrique Centrale, mais aussi pour la préparation à la participation de notre sous-région à la réunion du SBSTTA 26 et SBI 4. Il a terminé en souhaitant plein succès à nos travaux avant de clore son propos.

Enfin, Monsieur le Ministre Délégué de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable a, dans son allocution d'ouverture, exprimé son honneur de prendre la parole en cette exceptionnelle circonstance qu'offre la 37<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale, pour souhaiter la bienvenue et un agréable séjour au Cameroun. Il a rappelé la logique pour les Etats membres de la COMIFAC de solliciter auprès de la communauté internationale une contribution plus juste que par le passé à travers le paiement des services qu'offre le grand écosystème du bassin du Congo à l'humanité toute entière ainsi que des financements pour appuyer les efforts de restauration des écosystèmes dégradés.

Poursuivant son allocution, il a souligné que la 37<sup>ème</sup> réunion du GTBAC soit un cadre propice pour des réflexions fructueuses, pour des échanges constructifs en vue d'un plus grand ancrage d'une vision partagée de la biodiversité dans l'espace COMIFAC. Sur ce, il a déclaré ouvert, les travaux de la 37<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

Après la session d'ouverture, un bureau des travaux a été mis en place et, est constitué comme suit :

Président : **Monsieur Alphonse FOFO**, Point Focal du Protocole de Cartagena et du BCH Burundi, représentant le Pilote du GTBAC du Burundi,

Rapporteur N° 1 : **Madame Annie Christelle Victoria PASSINEME REKI**, Point Focal APA de la République Centrafricaine ;

Rapporteur N° 2 : **Monsieur Guillaume TSHIMPANGA**, Expert Biodiversité de la République Démocratique du Congo.

Modérateur : **Monsieur Bob Félicien KONZI SARAMBO**, Personne ressource du GTBAC de la République Centrafricaine.

## 2 - SESSIONS EN PLENIÈRES ET EN GROUPES DES TRAVAUX

L'atelier s'est poursuivi par la présentation des objectifs, d'un bref rappel sur le GTBAC et de l'adoption de l'agenda qui s'articulait autour des points suivants :

- Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations du GTBAC-36 ;
- Comptes rendus de la participation des pays membres de la COMIFAC aux réunions sous-régionales, régionales et internationales intéressant la biodiversité ;
- Examen des documents du SBSTA-26 ;
- Processus de révision des Stratégies et Plan d'Action Nationaux de la Biodiversité en Alignement au Cadre Mondial Biodiversité Kunming-Montréal ;
- Echange et validation du Guide sous-régional de mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal et d'autres décisions pertinentes de la COP15 CDB ;
- Élaboration et validation de la feuille de route 2024 du GTBAC.

Ensuite, les participants ont suivi des communications des différents pays, relatives aux partages d'informations et d'expériences sur l'état de mise en œuvre des recommandations du GTBAC 36 et les comptes rendus de la participation des pays membres de la COMIFAC aux réunions sous-régionales, régionales et internationales intéressant la biodiversité en particulier SBSTTA25 et SBI 4.

Ces différentes présentations ont fait l'objet des débats fructueux ayant débouché sur des résolutions et des recommandations.

### **Session informationnelle et d'évaluation**

La session relative aux questions d'information et d'évaluation a porté sur deux points :

- **S'agissant de la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations du GTBAC-36**, les participants ont suivi avec intérêt les présentations des Points Focaux sur l'état de mise en œuvre des recommandations du GTBAC-36. Ils ont ainsi été informés sur les activités non réalisées, celles qui sont réalisées et celles en cours de **réalisation**.
- **Concernant les comptes rendus de la participation des pays membres de la COMIFAC aux réunions sous-régionales, régionales et internationales intéressant la biodiversité en particulier SBSTTA25**, les participants ont été édifiés des conclusions et des leçons tirées de la participation de la COMIFAC et de ses pays membres aux réunions sous-régionales, régionales et internationales intéressant la biodiversité.

### **Session nécessitant un examen approfondi des documents du SBSTA-26 et SBI 4**

Les participants ont suivi avec intérêt la présentation des thèmes à examiner lors de la vingt-sixième réunion de SBSTTA (SBSTTA-26) et SBI 4, ainsi que ses enjeux et aussi les documents de travail. Les groupes de travail ont été mis en place au terme des échanges et répartis comme suit :

Après les travaux des groupes et les restitutions en plénière, les participants ont relevé des points devant faire l'objet d'une attention particulière pour la sous-région. Ces éléments devront faire l'objet d'une position commune lors du prochain GTBAC qui se tiendra en ligne au mois d'Avril 2024.

**S'agissant de la validation des lignes directrices pour la mise en œuvre du cadre Mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et des Décisions pertinentes de la 15<sup>ème</sup> conférence des parties à la CDB dans l'espace COMIFAC, par Madame Prudence GALEGA, consultante pour l'élaboration dudit document dont l'examen a fait l'objet dans les Groupes de travail. Après échanges et débats fructueux, le guide a été validé sous réserve de la prise en compte des amendements du GTBAC 37.**

**Abordant enfin l'état d'avancement des processus de révision des Stratégies et Plans d'Actions Nationaux de la Biodiversité (SPANB),** les pays ont partagé des efforts accomplis dans le processus de la mise en œuvre des actions précoces de la révision des SPANB et des défis auxquels ils font face. Ensuite, ils ont été édifiés sur les quatre composantes des actions précoces de la révision de SPANB.

**La feuille de route 2024 du GTBAC a été élaborée et validée.**

Au terme de l'ensemble des échanges et débats, les recommandations suivantes ont été formulées :

**Aux Pays :**

- d'informer le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sur les difficultés liées à l'accès aux fonds FEM ;
- d'accélérer les activités de révision de SPANB;
- Utiliser le guide sur la mise en œuvre du cadre Mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et des Décisions pertinentes de la 15<sup>ème</sup> conférence des parties à la convention sur la diversité biologique, dans l'espace COMIFAC ;
- Présenter la feuille de route auprès des partenaires techniques et financiers afin de solliciter leurs appuis pour sa mise en œuvre.

**À la COMIFAC :**

- de présenter le guide sur la mise en œuvre du cadre Mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et des Décisions pertinentes de la 15<sup>ème</sup> conférence des parties à la convention sur la diversité biologique au conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- de mobiliser les ressources pour recruter un expert chargé de former les membres du GTBAC sur les procédures FEM ;
- d'organiser une rencontre tripartite réunissant, les Points focaux opérationnels FEM, les Points Focaux CDB ainsi que les points focaux lutte contre les Changement climatiques pour des actions concertées et la soumission des projets intégrateurs ;

## **REMERCIEMENTS**

Les participants à la 37<sup>ème</sup> réunion du GTBAC, tenue à Yaoundé au Cameroun, du 21 au 23 février 2024, remercient le Gouvernement et le peuple Camerounais pour l'accueil et l'hospitalité réservés aux délégués venus des pays de l'espace COMIFAC. Par ailleurs, ils adressent leur gratitude à la Coopération Allemande pour le financement de cette réunion.

**Fait à Yaoundé, le 23 février 2024**

**Les participants**